

GR® de Pays - Le tour du Vercors Drômois - Étape 2

Vercors-Drôme

GTV



(Inspiration Vercors ©Pierre Jayet)

Partez à l'aventure sur l'alpage de Font d'Urle, où depuis des siècles, transhument chaque été chevaux, vaches et moutons.

Ouvrez grand les yeux, sur votre parcours différentes formes géologiques s'offrent à vous, formes spectaculaires liées à l'érosion du calcaire par l'eau.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 3 h

Longueur : 9.3 km

Dénivelé positif : 593 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : espaces naturels,
Faune, Flore, Géologie,
Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

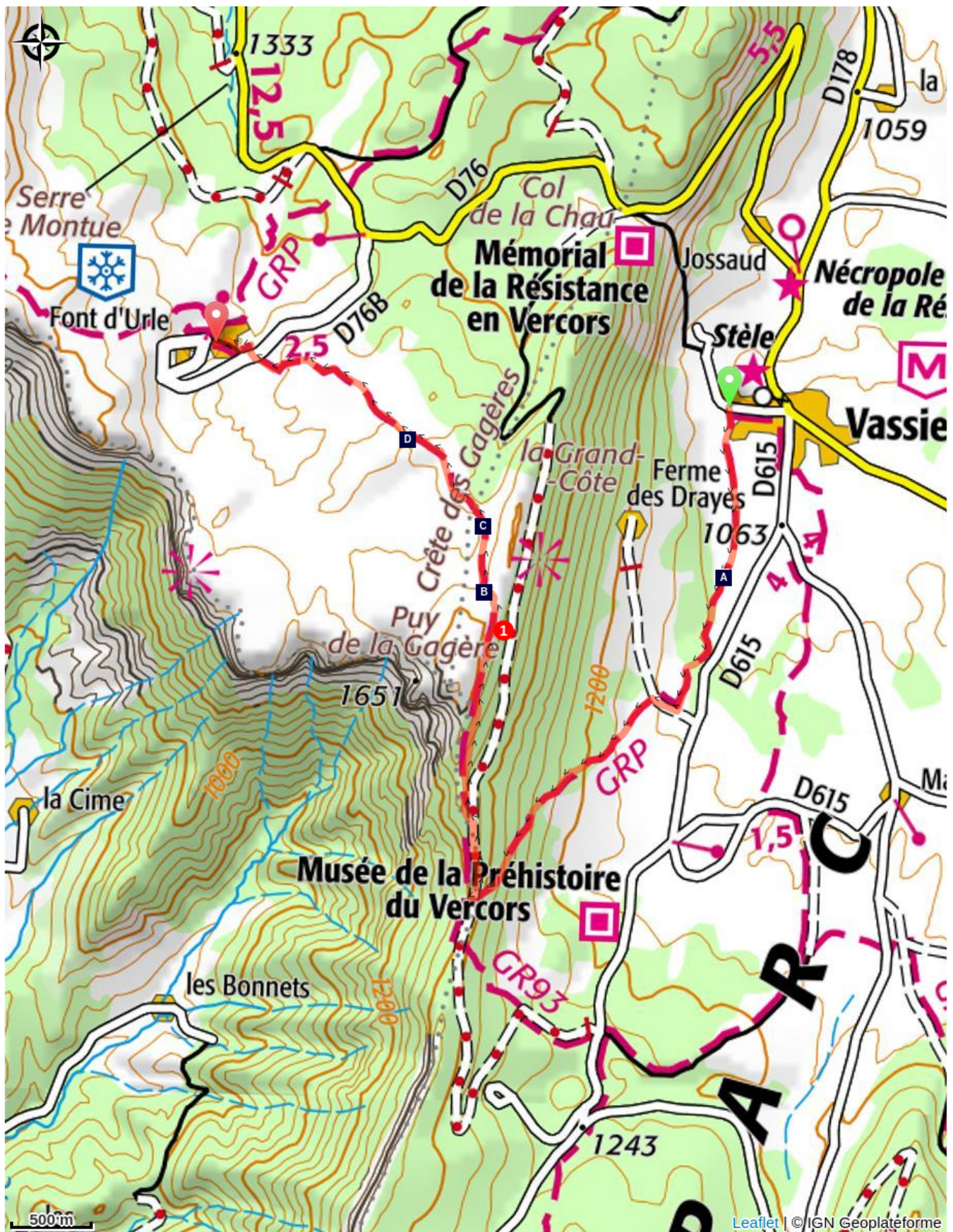
Départ : Vassieux-en-Vercors

Arrivée : Fonr d'Urle

Balisage :  GR  GRP  GTV VTT  PR

1. Depuis **Vassieux-en-Vercors** prendre la direction de **Font d'Urle** en passant par **Les Chenaux, Cerisiers Col de Font Payanne, Les Gagères, Pot de la Croix** et le village de **Font d'Urle**

Sur votre route...



Plateau de Vassieux (A)

Panorama sur la plaine agricole de
Vassieux (B)

Le Plateau de Font d'Urle (C)

Alpages et Résistance (D)

Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

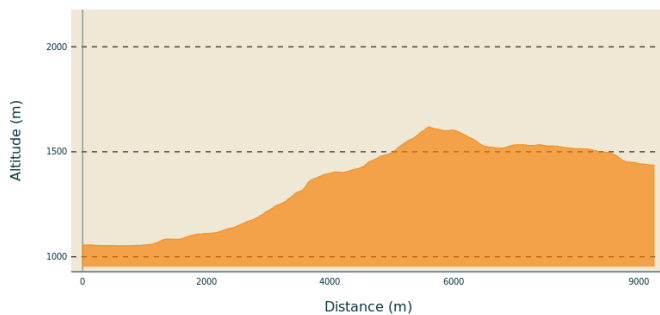
Utilisez les passages aménagés pour franchir les clôtures, refermez les portails et barrières, restez sur les chemins balisés.

Rester sur les chemins balisés c'est aussi respecter la propriété privée.

Attention en été, l'eau peut être rare.

Pour votre sécurité et leur tranquillité, les chiens sont interdits sur l'alpage de Font d'Urle, même tenus en laisse, du 1er juin au 30 octobre inclus. Respectez les consignes !

Profil altimétrique



Altitude min 1053 m

Altitude max 1618 m

Transports

En bus :

[ligne 05](#) Valence-Vassieux-en-Vercors

OU

Service à la demande "T.A.D" :

[Depuis Die](#) : (transport à la demande) vers La Chapelle, Vassieux, St Agnan / Col de Rousset, St Martin, St Julien en Vercors (sauf dimanches et fériés).

Réservation obligatoire au **04 28 61 26 26**, au plus tard 24h avant votre trajet.

Depuis Grenoble :

- [Lignes T64](#) ou [T65](#) jusqu'à Villard-de Lans

- Puis service à la demande "T.A.D" (transport à la demande) vers La Chapelle, Vassieux, St Agnan/Col de Rousset, St Martin, St Julien en Vercors

(sauf dimanches et fériés)
Réservation obligatoire au **04 28 61 26 26**, au plus tard 24h avant votre trajet.

En Autostop : Retrouvez tous les arrêts pour aller ou repartir, sur www.rezopouce.fr en autostop

En covoiturage : Partagez ou réservez votre covoiturage avec [Mov' Ici](#), la plateforme de covoiturage régionale.

Lieux de renseignement

OTI Vercors-Drôme - Bureau La
Chapelle-en-Vercors
Place Pietri, 26 420 La Chapelle-en-
Vercors

info@vercors-drome.com

Tel : 04 75 48 22 54

<http://www.vercors-drome.com/>

Sur votre route...



Plateau de Vassieux (A)

Le plateau de Vassieux-en-Vercors est un paysage ouvert caractéristique des plateaux karstiques, l'eau de surface est quasi inexistante et les sols peu épais. Cependant, les dolines, qui sont des dépressions où l'argile s'accumule permettant ainsi la culture de céréales, en bordure de ces dolines les pierres sont entassées. Les ruines de deux anciens moulins à vent sont visibles au hameau de la Mure.

Crédit : S.M Booth



Panorama sur la plaine agricole de Vassieux (B)

Depuis les crêtes des Gagères, un vaste point de vue se dévoile. Le plateau de Vassieux est un ancien poljé : en période de hautes eaux, les rivières souterraines débordaient et remplissaient la cuvette d'eau. Lorsque cette eau se retirait, elle laissait au fond de la cuvette une couche d'argile très fertile. C'est ce qui explique la mosaïque de cultures qui décore ce vaste val. Les petits bosquets d'arbres ça et là poussent sur des affleurements rocheux. En toile de fond, le Grand Veymont, avec ses 2341m, est le point culminant du massif.

Crédit : PNRV



Le Plateau de Font d'Urle (C)

Propriété pour une petite partie de la commune de Vassieux en Vercors, pour l'essentiel du département de la Drôme depuis 1954, le domaine départemental de Font d'Urle est un espace naturel sensible. Il a pour vocation la protection de la nature et l'accueil du public. Quelques règles de bon sens permettent de protéger cet espace ainsi que de cohabiter en bonne intelligence avec les bergers et leur troupeaux. La cueillette des fleurs qui sont particulièrement spectaculaires au mois de mai et juin est interdite. Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits pendant la période d'estive (de mai à octobre). Au milieu de l'alpage, on voit des troupeaux de chevaux en semi-liberté. Dans cette vaste steppe d'altitude, étendue d'herbes et de roches «avec pour toute frontière le ciel» (Joseph Kessel), on se croirait en Mongolie.

Crédit : S&M Booth



Alpages et Résistance (D)

Pendant la guerre les activités pastorales continuent. Les bergers donnent parfois spontanément une bête aux maquisards en échange de menus services. Lors de la période des foins, l'aide apportée par les jeunes maquisards sera très appréciée par les paysans locaux, favorisant des liens importants avec la population civile. À l'été 1944, le bétail est prélevé par bons de réquisition et les bergers payés après-guerre.